



LIVRET LANSAD / LV2

(LANGUES POUR SPECIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES)

LICENCE ET MASTER, 2016-2017

Sommaire

I. Que sont les « Langues pour Spécialistes d’Autres Disciplines » (LANSAD) ?	4
II. Importance des LANSAD dans votre cursus	5
III. Les certifications en langue : CLES 2, TOEIC	6
IV. Comment s’inscrire en LANSAD	7
V. Contenu des cours	10
VI. Objectifs par niveau : le Cadre Européen Commun de Référence	11
VII. Évaluation et contrôle	12
VIII. Où s’informer	

I. QUE SONT LES « LANGUES POUR SPECIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES » (LANSAD) ?

Qu'est-ce qu'un « spécialiste d'une autre discipline » ?

- Vous êtes inscrit dans une Licence ou un Master autre qu'une Licence ou un Master de langue : vous êtes spécialiste de cette autre discipline (ex : Lettres, Sciences de l'éducation). Les cours LANSAD dans une langue de votre choix sont faits pour vous.

- Vous êtes inscrit dans une Licence ou un Master de langue (ex : Allemand, Anglais, Italien) : vous êtes spécialiste de cette langue (c'est votre LV1) mais pas d'une autre (qui sera votre LV2). Vous choisirez votre LV2 parmi les cours LANSAD dans une langue autre que votre LV1.

LANGUES PROPOSEES :

ALLEMAND, ALSACIEN, ANGLAIS, ARABE, AZERI

CHINOIS, ESPAGNOL, ITALIEN,

JAPONAIS (FSESJ), PERSAN, RUSSE



- Vous *devez* choisir l'une des langues ci-dessus au titre de la « LANSAD » ou « LV2 »
- Vous *pouvez* choisir en « UE libre » une langue parmi celles-ci : allemand, alsacien, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais (FSESJ)¹, russe à condition que cette langue soit différente de votre « LANSAD », « LV2 » et « LV1 » (attention : tous les niveaux ne sont pas ouverts en UE libres ; consultez le guide UHA des UE libres).

¹ Attention: Les cours de japonais sont dispensés à la FSESJ (Campus fonderie). Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec l'enseignante responsable, Marie Endo : mari.endo-okado@uha.fr

II. IMPORTANCE DES LANSAD DANS VOTRE CURSUS

Pour les étudiants de Licence à la FLSH :

- Votre cours de « LANSAD » ou « LV2 » vous rapportera 3 ECTS.
- Les « UE libres » rapportent également 3 ECTS.

Pour être validé, le cours de langue (LANSAD/LV2 ou UE libre) doit être suivi sur les deux semestres de l'année universitaire. De même, **l'inscription dans un groupe vaut pour l'année entière** (dispositions valables également pour les étudiants d'autres composantes suivant un cours de langue à la FLSH au titre de l'UE libre ; celle-ci ne sera validée que sous réserve d'un suivi du cours sur les deux semestres d'une même année).

(NB. Des dispositions spécifiques existent pour certaines formations, notamment en Master : vérifiez bien sur le livret de votre département à quels semestres vous devez suivre un cours de langue.)



Afin de favoriser votre progression jusqu'à un niveau avancé, **l'étude de la langue choisie à la rentrée 2015 comme LANSAD ou LV2 devra être poursuivie jusqu'à l'issue de votre formation (fin de la Licence ou fin du Master)**. Les changements de langue devront être motivés et ne seront plus possibles après la quatrième semaine de cours.

Toutefois, si vous avez validé le niveau le plus élevé proposé à la FLSH dans une langue donnée, vous devrez changer de langue avant la fin de votre Licence ou de votre Master (ex : « arabe C1 » validé en fin de L2 → obligation de faire une autre langue que l'arabe en L3).

III. LES CERTIFICATIONS EN LANGUE : CLES 2, TOEIC, GOETHE

responsable CLES : tania.collani @uha.fr

responsable GOETHE : sonia.goldblum-krause@uha.fr

Dans le cadre du Plan Réussite en licence, l'UHA organise une session de certification CLES 2 (Certificat de Compétences en Langues de L'Enseignement Supérieur de deuxième degré) en ANGLAIS, en ALLEMAND.

Depuis la rentrée 2016, le CLES n'a plus de caractère obligatoire, la note n'est donc **plus** intégrée à la note du S5 comme c'était le cas auparavant.

Si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre de ces certifications, contactez l'enseignant-e responsable.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la plaquette à la fin de ce livret.

IV. COMMENT S'INSCRIRE EN LANSAD

Le choix de la langue est libre (pour une première inscription en Licence ou en Master). Le choix du niveau ne l'est pas.

Trois étapes essentielles, valables pour la « LANSAD » ou « LV2 » comme pour les « UE libres » : 1. Connaître son niveau. 2. S'inscrire dans un groupe. 3. Remplir sa fiche pédagogique.

1. Connaître son niveau

Les différents niveaux sont dissociés de l'année (L1, L2, L3) et du semestre d'étude. Trois cas de figure :

- Si vous êtes complètement débutant dans la langue de votre choix, votre niveau est A1 (A1.1 pour l'allemand) (NB : il n'y a pas de groupe d'anglais A1).

- Si vous étiez déjà inscrit à l'UHA (ou dans une autre université) en 2012-2013, déterminez votre niveau selon vos résultats du dernier semestre :

Niveau suivi en 2013-2014	Moyenne dernier semestre 2013-2014	Niveau d'inscription 2014-2015 (autres langues)	Niveau d'inscription 2014-2015 (allemand)
A1	10 ou plus	A2	A1.2
A2	11 ou plus	B1	A2,2
B1	12 ou plus	B2	B1.2
B2	13 ou plus	C1	C1

Si votre moyenne au dernier semestre était inférieure à la note indiquée, réinscrivez-vous dans le même niveau.

NB. Au cours de vos trois années de licence, il n'est pas possible de rester plus de deux années dans le même niveau. *Si vous avez déjà fait deux ans dans un niveau quelconque, vous devez vous inscrire dans le niveau supérieur quelle que soit votre moyenne.*

- Si vous vous inscrivez à l'UHA pour la première fois, votre niveau est déterminé par la note obtenue au baccalauréat :

Note obtenue au baccalauréat	Niveau d'inscription (toutes langues)
10 ou au-dessous	A2
Entre 10,1 et 12,9	B1
Entre 13 et 14,9	B2
15 et au-dessus	C1

- Modalités spécifiques à l'allemand

Note obtenue au baccalauréat	Niveau d'inscription (Allemand)
10 ou au-dessous	A1.2
Entre 10,1 et 11,5	A2.1
Entre 11,6 et 13	A2.2
Entre 13,1 et 14	B.1.1
Entre 14,1 et 15	B1.2
15 et au-dessus	B2



Vous devez présenter à l'enseignant avant la fin de la quatrième semaine de cours votre relevé de notes du baccalauréat ou de l'année universitaire précédente.

2. S'inscrire dans un groupe

- Pour un cours suivi au titre de la « LANSAD » ou « LV2 » : une fois votre niveau déterminé, l'inscription se fait en ligne à partir du lundi 5 septembre à l'adresse suivante <https://www.e-formation.uha.fr/moodle/course/view.php?id=3303> . Vous pouvez vous connecter à la plateforme Moodle avec les identifiants UHA, qui vous seront fournis lors de votre inscription.
- La plateforme est accessible dans la rubrique LANSAD de la catégorie de cours FLSH (: <https://www.e-formation.uha.fr/moodle/>). La rubrique « info LANSAD » dans laquelle vous trouverez le module d'inscription sera disponible dès le 5 septembre.
- La marche à suivre est expliquée sur le site. Pour un cours suivi au titre de l'UE libre, l'inscription se fait via le portail informatisé de l'UHA d'inscriptions aux UE libres.

NB. Pour les cours ouverts en UE libre, priorité de place sera donnée aux étudiants de la FLSH suivant le cours au titre de la langue obligatoire.

3. Remplir sa fiche pédagogique

Bravo ! C'est l'ultime étape... Il faut faire figurer votre cours de langue sur votre fiche pédagogique, à remettre au secrétariat de votre département. Que ce soit pour la « LANSAD/LV2 » ou au titre de l'UE libre, deux éléments doivent être apparents : la langue et le niveau d'inscription.

Les étudiants dispensés de contrôle continu doivent également remettre au secrétariat de leur département une fiche pédagogique faisant mention de la langue et du niveau.

Dans tous les cas, l'inscription dans un niveau reste subordonnée à l'appréciation par l'équipe pédagogique du niveau réel de l'étudiant. Celui-ci pourra être réorienté en début d'année vers un autre niveau.

V. CONTENU DES COURS

L'accent est mis principalement sur la *maîtrise de la langue et de la communication*, dans les cinq compétences définies par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) : production et compréhension écrites et orales, interaction orale.

Une part importante est accordée à la *culture*, à travers l'ouverture au cinéma, à la littérature, aux réalités sociales, économiques, etc. des pays dont la langue est étudiée.

À travers les différentes activités proposées selon les niveaux (résumés, synthèses, exposés, etc.), les cours de langues participent de la *formation intellectuelle et méthodologique* dispensée dans le cadre d'un parcours universitaire.

VI. OBJECTIFS PAR NIVEAU :

LE CADRE EUROPEEN COMMUN DE REFERENCE POUR LES LANGUES

A1 Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

A2 Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

B1 Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

B2 Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

C1 Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

C2 Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

VII. Évaluation et contrôle

Les cours de LANSAD sont soumis au **contrôle continu**, c'est-à-dire que c'est l'enseignant qui fixe les dates et les modalités de l'évaluation.

Un étudiant absent sans justification valable à un contrôle continu sera considéré comme défaillant et n'obtiendra pas de note de semestre.

Les étudiants dispensés de contrôle continu bénéficient d'une épreuve spécifique lors des semaines d'examen du 12 au 16 décembre pour le S1 et du 24 au 28 avril pour le S2.

Pour ce qui est du **rattrapage**, les étudiants n'ayant pas validé le semestre et l'UE LANSAD au premier ou au second semestre doivent **prendre contact avec leur enseignant** à l'issue de la première session du second semestre fixer avec lui un rendez-vous et passer l'oral de rattrapage. **Aucune épreuve écrite de rattrapage ne sera organisée par la FLSH.**

VIII. OU S'INFORMER

a) Les informations sur les inscriptions, l'emploi du temps et les salles de cours, ainsi que tout autre renseignement utile, seront disponibles à la rentrée à partir de la page LANSAD et sur la plateforme moodle, à consulter régulièrement :

www.flsh.uha.fr/formations/LanSAD

<https://www.e-formation.uha.fr/moodle/course/view.php?id=4111>

La plateforme est accessible dans la rubrique Info-LANSAD de la catégorie de cours FLSH.

b) La vitrine située dans le grand hall du niveau 0 près de la salle 001 est dédiée à l'affichage LANSAD. La regarder régulièrement.

c) Administration : Sophie Haas (scolarité FLSH) : sophie.haas@uha.fr

d) Chargé de mission LANSAD : Sonia Goldblum sonia.goldblum-krause@uha.fr

Nouvelle organisation du CLES à partir de 2016-2017

